



**HAL**  
open science

## Licence Administration économique et sociale

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02036653

**HAL Id: hceres-02036653**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036653v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne – Aix-Marseille 3

Demande n° S3LI120003860

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

## Présentation de la mention

La mention Administration économique et sociale (AES) d'Aix-Marseille Université a pour objet d'offrir une formation pluridisciplinaire dans les domaines de l'économie, du droit et de la gestion. L'association de ces disciplines doit permettre aux diplômés de s'insérer -la plupart du temps après poursuite d'études en master- sur le marché du travail dans les secteurs privé et public.

Les deux premières années consistent en un tronc commun permettant l'acquisition des connaissances fondamentales. Une spécialisation apparaît à partir de la troisième année, sous la forme de quatre parcours bien distincts et justifiés : Travail et ressources humaines, Gestion des entreprises, Décisions publiques et territoires, Administration économique et juridique.

La formation est proposée sur les sites d'Aix-en-Provence et de Marseille.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	1080 *
Nombre d'inscrits en L2	389 *
Nombre d'inscrits en L3	208 *
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	54%
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

\* somme des étudiants inscrits en 2009-2010 dans les deux formations d'origine

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention résulte de la fusion des mentions Administration économique et sociale proposées par les Universités Aix-Marseille 2 et Aix-Marseille 3. La mise en commun des ressources pour proposer une licence commune présente l'avantage d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation pour les étudiants et les employeurs. La composition, qui est le fruit d'une longue expérience sur le site d'Aix Marseille, marque la volonté de combiner des



matières et des disciplines (spécialement droit, économie et gestion). Cette pluridisciplinarité est omniprésente dans le semestre 1, qui est commun avec la mention Economie et Management, mais aussi dans les autres semestres, et permet grâce à la polyvalence acquise par les étudiants, de répondre aux demandes formulées sur le marché du travail par les employeurs.

Après deux années communes (L1 et L2), une spécialisation apparaît en troisième année, avec quatre parcours qui mutualisent tout de même environ 50 % de leurs enseignements. Deux des quatre parcours de L3 (Travail et ressources humaines et Gestion des entreprises) sont ouverts à la formation continue d'adultes salariés ou en recherche d'emploi. Des aménagements sont prévus dans les horaires et les taux de réussite de ces étudiants sont élevés (70-80 %).

Les enseignements sont réalisés par des enseignants-chercheurs, par des professeurs agrégés, et dans certains cas (notamment en L3) par des professionnels.

Un enseignement d'anglais est programmé à tous les semestres de la licence (sauf au S1), avec la possibilité d'une préparation au TOEIC en troisième année. Le dossier ne donne cependant pas de détails sur les modalités de cette préparation (qui l'organise ? est-elle ouverte à tous les étudiants ?). Il est regrettable que les compétences « transversales » soient peu mises en valeur dans le dossier, alors qu'il est essentiel qu'un étudiant en licence AES sache conduire une réflexion analytique, argumenter et réaliser une synthèse.

Comme pour la mention Economie et Management, avec laquelle elle partage plusieurs dispositifs d'aide à la réussite, les étudiants sont très encadrés dès le début de leurs études. Des dispositifs sont conçus pour favoriser l'acquisition des connaissances et la progression des étudiants. D'une part des évaluations hebdomadaires sont réalisées dans chaque UE sous forme de QCM (S1, S2) et d'autre part, il est proposé sur la base du volontariat et après analyse des résultats de tests réalisés au début du premier semestre, un parcours Réussite qui consiste en des enseignements de soutien visant la réappropriation de savoirs et de compétences fondamentales (expression, calcul, raisonnement) et un suivi par un enseignant-référent. Pour les étudiants particulièrement brillants et motivés par des apprentissages approfondis, la formation offre un parcours Honneur dans lequel les étudiants suivent une UE supplémentaire à chaque semestre.

Ces dispositifs d'aide n'empêchent cependant pas le taux d'échec ou d'abandon d'être très élevé en L1 : les effectifs de L2 ne représentent que 36 % de ceux de la première année ; le dossier ne donne pas réellement de pistes pour en comprendre les raisons.

Il est clairement indiqué que « la licence mention Administration économique et sociale n'a pas pour finalité première le placement de l'étudiant sur le marché du travail, mais la poursuite d'études ». Le débouché naturel de la formation reste en effet l'entrée dans des masters correspondants aux différents parcours. Des efforts sont faits pour encourager les étudiants à être acteurs de leur avenir : l'UE « Projet Professionnel de l'Etudiant », obligatoire au semestre 4, a pour but d'inciter les étudiants à réfléchir à ce qu'ils feront après la licence : insertion professionnelle ou poursuite d'études. Il est également prévu la possibilité d'assister à un grand nombre de conférences métiers, et à des rencontres avec des recruteurs. Enfin, il existe des programmes particuliers tels que « le cercle des leaders » ou le « club des 40 » dans lesquels des chefs d'entreprises peuvent conseiller les étudiants dans leurs projets d'insertion professionnelle. Il est cependant regrettable que ne soient pas données, dans le dossier principal, les statistiques d'insertion et de poursuites d'études, qui permettraient d'évaluer l'efficacité de ces mesures et le caractère directement qualifiant -ou non- du diplôme.

La mention aura deux responsables (un à Aix-en-Provence, l'autre à Marseille), qui devront entre autres veiller à ce que les diplômes délivrés sur les deux sites aient la même valeur. Il n'est pas prévu de comité de pilotage, incluant des enseignants, mais également des professionnels extérieurs, alors qu'une telle structure pourrait être le lieu où se discutent, par exemple, les résultats des évaluations des enseignements, ou encore ceux des enquêtes d'insertion des diplômés.

● Points forts :

- Evaluations hebdomadaires au cours de la première année, propres à encourager le travail régulier.
- Certains parcours sont proposés en formation continue pour des étudiants salariés.
- Parcours différenciés (Réussite et Honneur) pour tenir compte des publics variés et offrir un suivi particulier aux étudiants en difficulté et des enseignements renforcés à ceux qui ont une grande capacité de travail.
- Il existe des passerelles permettant l'accueil en L2 ou L3 des étudiants titulaires d'un DUT voire d'un BTS.



- Points faibles :
  - Aucun indicateur n'est fourni : taux de réussite ; accueil de CPGE, DUT, BTS ; insertion professionnelle ; poursuites d'études.
  - L'échec en L1 est encore important.
  - Les compétences transversales n'ont pas suffisamment de place dans la formation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation, aux effectifs très importants, sera proposée à Aix-en-Provence et à Marseille. Il est important que l'établissement et les responsables de la mention veillent à assurer l'équivalence du diplôme, qu'il ait été obtenu dans l'un ou l'autre des sites.

Devant l'importance de modifications à apporter aux formations existantes, il serait souhaitable de définir rapidement les équipes chargées du pilotage de la mention : responsables d'années, de parcours, etc.

L'efficacité des dispositifs d'orientation mis en place (projet professionnel, etc.) devra rapidement être évaluée par des enquêtes sur l'insertion des diplômés.

L'intégration de travaux dirigés en L3 serait probablement utile. Enfin, il serait souhaitable de préciser les conditions et modalités d'accueil des étudiants entrant en L2 et L3, notamment les titulaires d'un DUT ou d'un BTS, et de proposer des aménagements de la formation à destination des publics ayant des contraintes particulières dès le L1.